



NATURA 2000 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un réseau de sites naturels constitué par l'Union européenne sur son territoire pour « favoriser le maintien de la **biodiversité**, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ». Pour atteindre cet objectif, l'Europe choisit des sites dont les milieux (ou habitats) naturels sont rares, en danger ou

typiques d'une région naturelle européenne précise (alpine, méditerranéenne, continentale...). Il peut également s'agir de sites contenant des espèces de la faune ou de la flore menacées ou rares à l'échelle européenne. Chaque pays agit ensuite pour préserver les richesses naturelles des sites qui se trouvent sur son territoire.

QUEL EST LE ROLE DU PARC NATIONAL DES PYRENEES ?

Une partie du site « Ossoue-Aspé-Cestrède » se trouve dans la zone centrale du Parc National des Pyrénées, comme 4 autres sites Natura 2000 des Hautes-Pyrénées. C'est pourquoi le préfet a confié au parc national le rôle d'opérateur local (voir ci dessous) sur ces 5 sites. Pour d'autres sites Natura 2000 des Hautes-Pyrénées, le préfet a choisi l'Office National des Forêts ou des bureaux d'étude qui se chargeront d'élaborer le document d'objectifs.



DES SOLUTIONS TROUVEES EN COMMUN

Pour chaque site Natura 2000, un opérateur local désigné par le préfet de département élabore un document d'objectifs (DOCOB) avec les acteurs locaux (éleveurs, propriétaires, forestiers, chasseurs, élus...). Ce document propose des solutions pour préserver la faune et la flore tout en permettant

le maintien des activités humaines. Il est basé sur une description et une évaluation précise du site. Un **comité de pilotage** valide les phases d'élaboration du DOCOB qui devra être, *in fine*, approuvé par le préfet.

Des activités humaines en lien avec le territoire

Le site d'Ossoue-Aspé-Cestrède est le siège d'activités réservées aux locaux, essentiellement la chasse et la sylviculture, tandis que le tourisme hivernal comme estival et la pêche attirent des populations de toute la France. L'activité hydroélectrique concerne rarement de manière directe les populations qui fréquentent le site. Quant à l'activité dominante, le pastoralisme, elle implique directement les éleveurs locaux, mais aussi des « extérieurs ».

UNE IDENTITE FONDEE SUR L'ACCUEIL DES TROUPEAUX EXTERIEURS

Les estives d'Ossoue, Aspé Saugué et Cestrède Bué qui constituent le site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède » ont quelque chose de particulier : elles accueillent des « extérieurs », c'est à dire des troupeaux appartenant à des éleveurs qui ne résident sur aucune des 17 communes de la « Commission Syndicale de la Vallée de Barèges »*. D'importants troupeaux bovins non valléens, essentiellement de races Limousine et Blonde d'Aquitaine, utilisent régulièrement les trois estives du site. La venue d'ovins extérieurs sur l'estive de Cestrède-Bué est moins constante d'une année sur l'autre. En 2003, deux troupeaux venus du Pays Basque se sont installés dans la vallée d'Aspé.

Pourquoi cette spécificité ? Il s'agit tout d'abord d'une **tradition ancienne**. Les 700 à 900 vaches qui arrivent chaque année à la fin du mois de juillet par le col de la Bernatoire pour estiver à Ossoue témoignent des anciennes « lies et passeries », les traités d'échange liant les éleveurs du Pays Toy aux « extérieurs » venus d'Espagne. D'autres zones de pâturage, telle que l'estive de Cestrède, sont traditionnellement réservées aux non-valléens.

Autre explication : la **diminution de la pression pastorale**. Depuis une vingtaine d'années, la diminution du nombre de troupeaux locaux a rendu nécessaire l'accueil de troupeaux ovins ou bovins venus de l'extérieur du canton et qui permettent d'assurer l'entretien d'estives autrefois uniquement fréquentées par des valléens.

L'accueil des extérieurs est indispensable au maintien d'une montagne vivante et bien entretenue. Il garantit la pérennité de la forte identité de ce territoire. Une identité ici fondée sur la production d'une viande de mouton de qualité, officiellement reconnue en 2003 par l'attribution de l'AOC « Barège-Gavarnie ».

La tradition pastorale a façonné des milieux naturels riches et variés et a permis au site d' « Ossoue-Aspé-Cestrède » d'être remarqué par l'Europe. C'est pourquoi **la conservation de ces milieux implique le maintien d'une activité pastorale dynamique**.

* Cette instance créée en 1839 est propriétaire et gestionnaire des 37 000 hectares de terrain indivis du canton de Luz-Saint-Sauveur dont font partie les estives du site Ossoue-Aspé-Cestrède.



C'est parce que plusieurs activités se côtoient qu'une information de qualité des visiteurs est indispensable

Maintenir une activité pastorale dynamique, c'est aussi gérer la répartition des troupeaux sur les estives pour préserver les milieux ouverts

Une richesse biologique dépendante de l'activité pastorale

Les travaux d'inventaires menés par le parc national ont permis de localiser 20 types de milieux naturels d'intérêt européen sur le site d' « Ossoue-Aspé-Cestrède ». Ce sont les pelouses et les milieux rocheux qui sont les plus abondants. Parmi ces milieux, un type de pelouse, les nardaies, est jugé particulièrement sensible et important par l'Europe. Il s'agit d'un habitat dit « prioritaire ».

25 espèces d'intérêt communautaire ont également été identifiées (dont 16 espèces de chauve souris !). Le lézard des Pyrénées est l'une de ces 25 espèces : sa survie dépend du maintien des éboulis et des pelouses associées aux milieux rocheux d'altitude.

LES NARDAIES : UN HABITAT NATUREL PRIORITAIRE DEPENDANT DU PASTORALISME

C'est parce qu'elles sont très riches en espèces végétales que les nardaies, ces pelouses que l'on rencontre depuis l'étage montagnard jusqu'à l'étage subalpin, ont un intérêt majeur et que l'Europe les juge « prioritaires ».

En effet, si ces pelouses portent le nom de l'espèce qui les caractérise, le nard raide, elles se composent de nombreuses autres espèces. Certaines d'entre elles, comme les trèfles, les plantains, ou les pâturins constituent des espèces très

appréciées par le bétail. D'autres sont endémiques*, comme la Benoîte, le Saule et le Conopode des Pyrénées.



et la diversité des espèces est menacée. Mais la richesse du milieu peut aussi être fragilisée par un pâturage excessif susceptible de nuire aux espèces typiques de la nardai et de favoriser le développement d'un nombre réduit d'espèces banales supportant un piétinement et un abrutissement fort.



Toutefois, cette richesse est directement liée à la présence des troupeaux. En effet, si le pâturage diminue, les milieux peuvent être envahis par certaines graminées comme le nard et la fétuque eskia

* Espèce qui ne se développe que dans une zone géographique particulière

LE LEZARD DES PYRENEES : UNE ESPECE D'INTERET EUROPEEN BENEFICIAIRE DU PASTORALISME



Petit lézard pesant de 2 à 5 g, et d'une longueur variant entre 11 et 15 cm (queue comprise), le lézard des Pyrénées (*Iberolacerta bonnali*) a longtemps été confondu avec les autres espèces de lézards, notamment le lézard des murailles. Sa petite taille, son écaillure dorée et lisse et sa queue lisse permettent à un œil averti de l'identifier.

Cette espèce, déjà protégée au niveau national, est jugée assez rare par l'Europe pour être prise en compte dans le programme Natura 2000.

En effet, ce petit lézard ne se rencontre que dans la partie centrale de la chaîne pyrénéenne, entre 1700 et 2500 mètres d'altitude. Les populations que l'on rencontre sur le site d' « Ossoue-Aspé-Cestrède » sont peu importantes.

Le lézard des Pyrénées a besoin des éboulis d'altitude et des pelouses pour vivre et s'alimenter. C'est pourquoi la gestion raisonnée du pastoralisme sur ces milieux est nécessaire. Un pâturage ovin régulier permet de maintenir les pelouses ouvertes et d'éviter la colonisation des éboulis par des graminées telles que la fétuque eskia. Mais le sur-pâturage est à éviter car il érode le sol et peut ainsi détruire l'habitat de cette espèce protégée.



Préserver un milieu et une espèce fragiles comme les nardaies et le Lézard des Pyrénées implique une gestion raisonnée de l'activité pastorale : ni trop de troupeaux, ni pas assez...

Où en sommes nous ?

Depuis le 5 juin 2003, date de lancement du projet Natura 2000 sur le site « Ossoue-Aspé-Cestrède », le Parc National des Pyrénées inventorie les activités et les richesses biologiques du site.

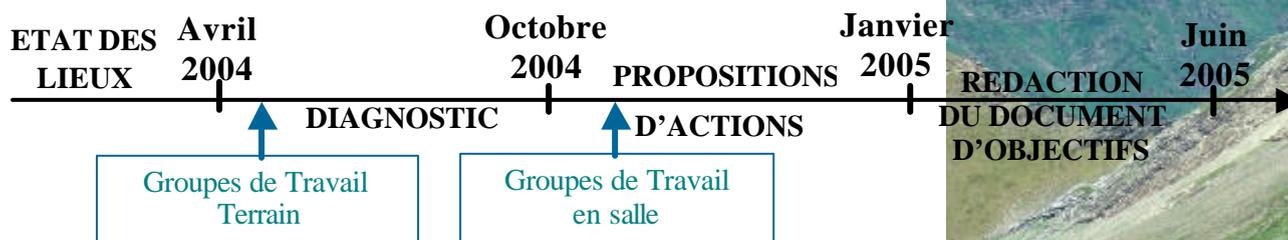
Le groupe de travail qui s'est tenu le 5 février 2004 en mairie de Gèdre a donné l'occasion à une quinzaine de participants de s'exprimer sur la base du travail déjà réalisé par le parc national. Les informations sur les activités humaines (le pastoralisme, le tourisme, la sylviculture, la chasse, la pêche et l'activité hydroélectrique) ont fait l'objet de discussions visant à établir un état des lieux complet et partagé.

Le travail de terrain réalisé sur le site par le Parc National des Pyrénées a permis de localiser 20 habitats naturels à préserver. Trois de ces habitats, particulièrement rares ou fragiles au niveau européen, sont prioritaires : les pineraies sur sol calcaire de Pouey Arraby, les zones humides à Sphaignes proches du Pic Rond et les nardaies riches en espèces. 25 espèces animales d'intérêt européen et 7 espèces végétales d'intérêt national ont également été localisées dans les vallées d'Ossoue, Aspé Saugué et Cestrède Bué. Le 30 mars 2004, le comité de pilotage local réuni à Gèdre a validé cette première

étape du programme qui correspond à l'état des lieux. Désormais, le parc national peut évaluer l'état de conservation du site avec l'aide des acteurs locaux. Pour cela, nous nous réunirons sur le terrain à partir du mois de juin. Comme pour l'étape précédente, nous espérons un grand nombre de participants. Le document final en sera ainsi d'autant plus consensuel et opérationnel.

Le planning

La durée de réalisation du document d'objectif est de 24 mois.



Une portion du site « Ossoue-Aspé-Cestrède » est également concernée par la Directive Oiseaux. Cette thématique fera l'objet d'un document d'objectifs spécifique.

Contacts

Si vous désirez faire part de vos connaissances concernant les vallées d'Ossoue, d'Aspé ou de Cestrède -Bué,
Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires,
Si vous n'avez pas participé aux étapes précédentes mais envisagez de vous engager dans les phases à venir,

Vous pouvez contacter

Delphine MARTIN

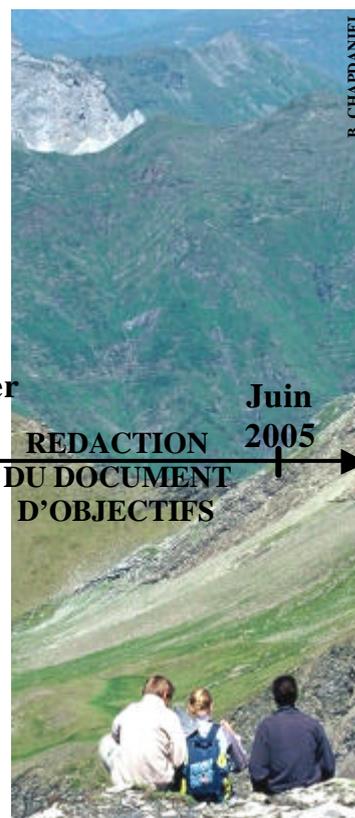
Parc National des Pyrénées

59 route de Pau

65000 TARBES

Tel. : 05-62-44-36-79

E-mail : pn.p.martin@espaces-naturels.fr



Rédaction : Delphine MARTIN, Sophie DE SALETTE

Dépôt légal : 2^e trimestre 2003

N°ISSN : 1762-9691